

Image not found or type unknown



## Droit de garde jour férié

Par **czorniak nadine**, le **06/05/2017** à **14:56**

Bonjour, j'ai la garde de ma fille 1 week-end sur 2 du vendredi soir 18h au dimanche soir 18h. le lundi 8 mai 2017 étant férié mon ex? m'impose de garder ma fille jusqu'au lundi 8/05/2017 au soir  
en a t'elle légalement le droit .  
merci de vos réponses